

VENTE-DÉBARRAS GRATUITE 27 ET 28 MAI 2017

La Ville de L'Assomption est heureuse d'annoncer que les 27 et 28 mai 2017, les citoyens et citoyennes pourront tenir une vente-débarras (vente de garage) sans obtenir de permis. C'est donc gratuit! Il s'agit d'un excellent moyen de réutiliser des objets qui, autrement, prendraient le chemin des déchets.



La Ville de L'Assomption publiera une liste des adresses de citoyens qui se sont inscrits à la vente-débarras dans l'Info-Ville du 12 et 26 mai prochain de même que sur le site Internet de la municipalité. Pour les personnes intéressées à s'y inscrire, il suffit de contacter le Service de l'urbanisme au plus tard le **18 mai 2017 à 16 h 30**.

L'affichage doit se faire uniquement sur le terrain sur lequel prend place l'événement.

En cas de pluie, la vente **peut être** remise lors de la fin de semaine suivante.

Veuillez prendre note qu'une deuxième vente-débarras se tiendra lors de la fin de semaine des **9 et 10 septembre 2017**.

De plus, il vous est permis de tenir annuellement une autre vente-débarras, et ce, pour trois jours consécutifs (dates de votre choix). Cependant, vous avez **l'obligation** de vous procurer un certificat d'autorisation au coût de 50 \$ au Service de l'urbanisme situé au 375, rue Saint-Pierre, 3^e étage.

POUR INSCRIPTION ET INFORMATION : 450 589-5671, poste 247
